

notre gouvernement a en réserve pour l'avenir de notre pays, lorsque nous paierons ce prix pour obtenir le pétrole extrait des sables bitumineux. Je me demande aussi pourquoi nous devons garantir le prix international.

Il y a quelques années, la Great Canadian Oil Sands Company a décidé de construire une usine de traitement des sables bitumineux. Elle a construit son usine qui produit du pétrole, lequel se vend \$6.50, et elle n'a pas encore fait faillite. Alors, pourquoi garantir à Syncrude l'alignement sur le cours international? A combien ce prix s'éleva-t-il en 1978, en 1980, en 1984? Telles sont les questions que nous devons soulever ici, et fort à propos justement puisque nous parlons d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés. Le gouvernement fédéral et celui de l'Alberta proposent au consortium de grandes concessions fiscales. J'aimerais connaître le montant total de ces exemptions fiscales, car ce sont les contribuables qui paieront l'addition. On offre aussi à Syncrude de l'exempter du contingentement. En d'autres termes, si nous devons ralentir la production de pétrole, l'usine Syncrude en Alberta n'aura pas à en tenir compte. Elle pourra continuer à vendre son pétrole aux consommateurs canadiens au cours international et à escroquer la population. Deuxièmement, cela veut dire qu'elle pourra vendre du pétrole aux États-Unis et n'aura pas à freiner sa production. J'ai l'impression que cela ne concorde pas avec les politiques canadiennes ni avec le genre de programme de développement rationnel que nous devrions essayer d'élaborer.

Telles sont les questions que nous devons soulever à propos de Syncrude. Nous devons aussi nous demander ce que les Canadiens obtiendront en retour. A l'origine, le groupe Syncrude n'a pas été constitué pour réaliser un profit. Il s'agissait d'un consortium de quatre grandes entreprises privées mis sur pied pour construire une usine d'extraction du pétrole, et sans distribution de dividendes. Les quatre sociétés devaient être rétribuées en pétrole, en nature, dans la proportion des intérêts qu'elles détenaient dans l'entreprise, et chacune devait régler une note mensuelle ou hebdomadaire pour les dépenses d'exploitation de l'entreprise.

Le gouvernement canadien y possède une part de 15 p. 100, les deux gouvernements provinciaux se partagent une autre part de 15 p. 100. Quel genre de dividendes toucheront-ils pour cet investissement public dans l'entreprise? Nous voulons connaître les réponses aux questions de ce genre. Allons-nous être rétribués en pétrole? Et si nous devons l'être ainsi, que ferons-nous de ce pétrole? Allons-nous le vendre à l'un des partenaires actuels du consortium ou directement à une société privée, ou bien est-ce que PétroCan ou la société pétrolière de la Couronne qui sera mise sur pied va entrer dans le secteur du raffinage et transformer notre part de pétrole? Ce sont là des questions auxquelles nous voulons que l'on apporte des réponses au cours du présent débat avant de ratifier ou d'entériner toute entente que le gouvernement fédéral aurait pu conclure.

● (1600)

Et enfin, pourquoi ne détenons-nous que 15 p. 100 des actions de Syncrude? Pourquoi la participation publique n'est-elle que de 15 p. 100 quand des citoyens de tout le pays réclament l'étatisation du gaz naturel et du pétrole ou tout au moins la mise sous contrôle public du gaz et du pétrole?

**M. Bawden:** L'Alberta en obtient la moitié; la moitié des profits.

#### *Droit fiscal*

**M. Nystrom:** Elle obtient peut-être la moitié des profits de Syncrude, mais ce consortium est établi non pour faire des profits, mais pour vendre le pétrole à ses actionnaires individuels qui feront, eux, les profits—Exxon, Gulf Oil, Cities Service et toute autre société qui participe à cette entente. Ça c'est de la libre entreprise! Voilà pourquoi je dois parfois admirer le système de la libre entreprise. Ce système peut manipuler le gouvernement du pays et faire des profits, mais quand le gouvernement intervient et investit au nom de la population, c'est mal. Je trouve cela difficile à comprendre.

Un éditorial du *Star* de Toronto du 21 janvier disait: «Prenons le contrôle de nos ressources pétrolières». C'est à mon avis l'opinion de la majorité des Canadiens et je crois que les politiciens au pays sont encore très loin de l'opinion publique. Ces derniers jours, j'ai parlé à bien des gens qui ont voté libéral ou conservateur pendant toute leur vie et qui ne peuvent maintenant comprendre pourquoi le gouvernement dépensera des millions de dollars pour sauver une corporation privée sans en avoir un certain contrôle. C'est du mauvais capitalisme, monsieur l'Orateur, et les gens ne peuvent le comprendre. J'ai parlé à des conservateurs dans le corridor ici qui disent qu'ils ne sont pas d'accord avec l'investissement public dans les sables bitumineux mais que, s'il doit en être ainsi, le gouvernement devrait s'en assurer le contrôle. Je dirais, par ailleurs, que c'est aussi qu'on doit faire des affaires. L'éditorial se lit en partie ainsi:

Syncrude, une compagnie formée par Imperial Oil Ltée, Gulf Oil Canada Ltée, Cities Service Ltée, et Atlantic Richfield, qui s'est maintenant désistée, a arraché au gouvernement de l'Alberta une entente aux termes de laquelle elle partagera la moitié de ses profits ou paiera une redevance de 7½ p. 100, le taux de redevance le plus faible au monde.

Elle a ensuite obtenu d'Ottawa une concession l'exemptant des dispositions fiscales s'appliquant aux autres entreprises pétrolières.

Maintenant, en plus d'exiger une opération de sauvetage du gouvernement et d'imposer un délai qui aurait pris fin aujourd'hui, Syncrude veut que le gouvernement lui assure qu'elle pourra exiger le prix mondial pour son pétrole quand commencera la production. Hier, le ministre de l'Énergie, M. Donald Macdonald, a promis un prix qui tiendra compte des facteurs internationaux pour le pétrole de Syncrude, ainsi qu'une participation financière du gouvernement fédéral s'établissant entre 200 et 500 millions de dollars.

Il est temps de mettre un terme à cette folie éhontée et d'établir qui mène.

L'éditorial dit ensuite:

Le gouvernement fédéral a beaucoup hésité à se lancer activement dans le domaine du pétrole. Il a des projets très modestes pour la société nationale du pétrole qu'il veut établir. Mais si le gouvernement fédéral veut sortir Syncrude de l'embarras, il devrait en retour en obtenir la direction.

S'il a besoin d'encouragement, le gouvernement fédéral pourrait regarder du côté de l'Ontario qui a déjà établi un heureux précédent. Il y a presque 70 ans, le gouvernement provincial a décidé que la production d'électricité était trop importante pour l'économie et le bien-être des citoyens pour être laissée à des entreprises privées. Le résultat de cette décision, soit l'Hydro-Ontario, est l'un des meilleurs exemples du monde d'un service public nationalisé.

Quand le *Star* de Toronto publie un éditorial de ce genre, il est temps à mon avis que les hommes d'État commencent à songer à nationaliser les sables bitumineux, le pétrole et le gaz naturel du Canada. Quel est l'enjeu de la question des sables bitumineux? Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald), le *Oil Week* et d'autres experts disent que la technologie actuelle permet d'en tirer quelque 300 milliards de barils de pétrole. Là-dessus, on peut facilement tirer quelque 50 milliards de barils dès maintenant et il y en a probablement 330 milliards de plus à une plus grande profondeur,